

Compte-rendu de la Réunion de Bureau du 24/11/2017

Comité Limousin-Périgord

Membres du bureau présents: Lionel FILET, Lucette DELMAS, Marc DEMOURES, Gérard DUMET, Jean-Paul GARCIA, Eliane GIBEAU, Marie-Dominique JULLIOT, Sylvie GAUTRON, Jean-Pierre POULIQUEN.

Membres du bureau absents: néant

Ordre du jour:

1. Sollicitation de Serge Delhom
2. Stage d'arbitrage
3. Point sur les licences et la comptabilité
4. Séjours du comité 2018
5. Questions diverses

1. Sollicitation de Serge Delhom

Serge Delhom, président du comité Pays d'Oc, propose d'associer le comité Limousin-Périgord à l'organisation du tournoi de Montflanquin (Lot-et-Garonne), puis de co-organiser des festivals sur le territoire du comité Limousin-Périgord.

Le bureau n'est pas favorable à cette association.

2. Stage d'arbitrage

Lionel Filet a fait part de plusieurs demandes de formation à l'arbitrage (règlement et logiciel Duplitop) émanant des clubs de Brive, Mouleydier, Saint-Junien. Un week-end de formation dans un hôtel de Périgueux a été envisagé. Compte-tenu :

1) du coût élevé de cette solution et,

2) de la fin annoncée du logiciel Duplitop, il semble préférable de faire des formations d'une journée en club, par exemple : Brive, Limoges ou Saint-Junien, Mouleydier.

Marie-Do Julliot, responsable de l'arbitrage dans le comité, se chargera de contacter les clubs, de définir des dates et d'animer les formations. Pour ce qui concerne la formation au logiciel SIGLES, les utilisateurs confirmés apporteront leur aide aux organisateurs qui le souhaiteraient.

3. Point sur les licences et la comptabilité

Le trésorier, Gérard Dumet, fait le point sur le début de saison.

Actuellement 290 licenciés, chiffre stable par rapport à l'année précédente à cette date.

Actuellement, le compte de résultat est positif à hauteur de 800 € après reversement aux clubs des 1 850 € de la part comité des licences de la saison écoulée.

Ce résultat est satisfaisant.

4. Séjours du comité 2018.

Lucette Delmas dresse le bilan du séjour de l'automne 2017 qui s'est déroulé à Collonges : 20 joueurs sur la semaine (52 joueurs pour le TH3 du Dimanche 15 octobre en duplex avec Gondrecourt) pour un résultat positif de 1 388€.

Sur la proposition de Lucette Delmas, le bureau décide d'offrir un bouquet de fleurs à Madame Amélia Marton, directrice du VVF qui prend sa retraite, pour son aide toujours efficace à Collonges.

Séjours 2018 :

- ✓ En mars 2018 à Collonges, se tiendra le traditionnel séjour à l'occasion de la semaine fédérale de simultanés du 11 au 16 mars. Ce séjour sera suivi par le championnat départemental de la Corrèze le samedi 16 mars (championnat open) et par le championnat régional le dimanche 17 mars (championnat non open). Ces deux championnats sont limités à 80 joueurs.
- ✓ Du 10 au 17 juin, aura lieu le séjour d'Eygurande pendant la semaine fédérale de simultanés. Théoriquement, il s'agira du dernier séjour à Eygurande.
- ✓ Du 30 septembre au 7 octobre, aura lieu le premier séjour à Singleyrac (Dordogne) à l'occasion de la semaine fédérale de simultanés. Activité rando encadrée proposée aux accompagnants (1/2 journée ou journée). Cette semaine sera suivie par l'Assemblée Générale du comité qui se tiendra le 8 octobre avec le championnat en paires l'après-midi.

5. Questions diverses

Participation Festival Littérature Jeunesse « Faites des Livres »

Jean-Pierre Pouliquen a été contacté par un organisateur du festival «Faites des livres » qui se tiendra à Saint-Junien au mois de Mai. Il s'agirait de faire une animation scrabble à Saint-Junien le 25 mai 2018 à destination d'un jeune public scolaire.

Le bureau considère que la participation à cette manifestation serait une bonne chose. Eliane Gibeau propose de se rendre à Saint-Junien le 25 mai pour animer un atelier scrabble scolaire, charge au club de Saint Junien d'organiser l'opération.

Scrabble classique

Dans le but d'attirer de nouveaux joueurs et de nouveaux licenciés, le club de Périgueux a décidé d'organiser régulièrement des séances de scrabble classique. Cette activité requiert des jeux et des pendules spécifiques, correspondant à un investissement assez important.

Consciente de cette difficulté, la FFSc, par le moyen de la Direction Nationale de Scrabble Classique, propose un programme de partenariat qui permet au club partenaire de jouir d'un kit de 4 jeux de scrabble classique et de 4 pendules pendant une période de 3 années. A l'issue de cette période de 3 années, et si le club a rempli ses engagements (pratique régulière du scrabble classique en club, organisation d'un tournoi annuel), le kit devient la propriété du club.

Le club de Périgueux a contracté avec la FFSc et est donc devenu club partenaire de la DNSC. La première séance de scrabble classique a eu lieu à Périgueux le 20 novembre et a réuni 18 joueurs.

Le kit de 4 jeux ne permet d'autoriser des séances que pour 8 joueurs. Le club de Périgueux sollicite le comité pour qu'il participe à la création des activités de scrabble classique à hauteur de ce que fait la FFSc, soit le prêt d'un kit de 4 jeux de scrabble classique et de 4 pendules pendant une période de 3 années. A l'issue de cette période de 3 années, et si le club a rempli ses engagements auprès de la FFSc, le kit deviendrait la propriété du club.

- ✓ Le bureau accepte de financer 4 jeux de scrabble classique et 4 pendules à hauteur de 249€28.

La convention de partenariat signée avec la DNSC prévoit que le club signataire :

- participe chaque année, avec au minimum 1 équipe, aux qualifications régionales du Championnat de France Interclubs Classique,
- organise, si besoin, cette qualification régionale.

Dans la mesure où, au sein du comité X, il n'existe actuellement pas d'épreuve de qualification régionale au Championnat de France Interclubs Classique, le club signataire (club de Périgueux en l'occurrence) est dans l'obligation d'organiser cette épreuve pour la saison 2017/2018.

Selon le règlement de cette compétition, consultable sur le site internet de la FFSc à l'adresse suivante :

<https://www.ffsc.fr/files/public/fichiers/reglements/classique/Interclubs.regionaux.et.Finale.du.Championnat.de.France.Interclubs.classique.pdf> , cette épreuve doit être organisée entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 mai 2018.

- ✓ Il est décidé que le club de Périgueux organisera cette épreuve et qu'il en communiquera la date.
- ✓ Il est en outre décidé que la subvention versée pour la participation au championnat de France interclub duplicate s'appliquera à la participation au championnat de France interclub classique.
- ✓ Enfin, le délégué Scrabble classique du comité, André Jallet, a indiqué dans un mail daté du 5 septembre qu'il n'était plus délégué du scrabble classique. Il est nécessaire que le comité nomme un nouveau délégué classique et que le site internet de la FFSc soit modifié en conséquence. Le nouveau délégué au scrabble classique est Marc Demoures, du club de Périgueux.

Papeterie

La société Promolettres, en cours de dissolution, ne vend plus d'articles de papeterie. Le nouveau circuit d'approvisionnement proposé par la FFSc prévoit qu'un interlocuteur unique du comité passe commande à l'imprimerie en fonction des besoins formulés par les clubs.

Pour ne pas alourdir la charge administrative du comité, le bureau décide que la papeterie fera l'objet d'une livraison unique par an.

Ainsi, chaque club doit estimer ses besoins pour l'année et les communiquer à Gérard Dumet, trésorier du comité, un mois avant le championnat régional. Pour être honorée, chaque commande doit être accompagnée du règlement correspondant. La papeterie commandée sera remise au représentant du club à l'occasion du championnat régional (cette année le 18 mars à Collonges-la-Rouge.)

Actuellement, le tarif est le suivant :

- Feuilles de route : 7,25€ les 500
- Bulletin avertissement : 3,03€ les 500
- Bulletins réponse : 1,32€ les 500

Scrabble scolaire

Le concours de Scrabble scolaire est relancé cette année au niveau du comité dans les départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne.
